

Contexte



Figure 1 : Esquisse du plan masse « route de la Pointe d'Arçay » (source Lamotte)

Le Groupe Lamotte Aménageur Lotisseur porte un projet de création de logements Rue de la Pointe d'Arçay sur la commune de L'Aiguillon-la-Presqu'île (85) via l'entité AIRIS Pays de Loire.

Un dossier au cas par cas a été déposé pour lequel la MRAE demande des précisions sur le volet mobilité.

Estimation des flux générés par le projet

SOURCES :

- INSEE recensement de la population 2021.
- Enquête Mobilité Certifiée CEREMA (EMC²) 2020 Vendée – données disponibles à l'échelle du département sans détail par secteur d'enquête actuellement publiés.
- Des comptages circulatoire en haute et moyennes saison sur la commune de Cancale (35) qui présente un caractère touristique et côtier au même titre que la commune de l'Aiguillon La Presqu'île.

Le projet de 70 logements va accueillir autant de ménages. Ces 70 ménages vont représenter 124 habitants (nombre moyen de personnes par ménage sur la commune d'après le recensement de l'INSEE de 2021 : 1.78 personne/ménage). Ces habitants ont une mobilité moyenne de 3.57 déplacements par jour selon l'enquête certifiée CEREMA EMC² réalisée en 2020. Au final les 124 habitants vont générer 439 déplacements quotidiens dont 70% en mode motorisé soit 309 motorisés (voiture conducteur, passager et 2 roues motorisées.).

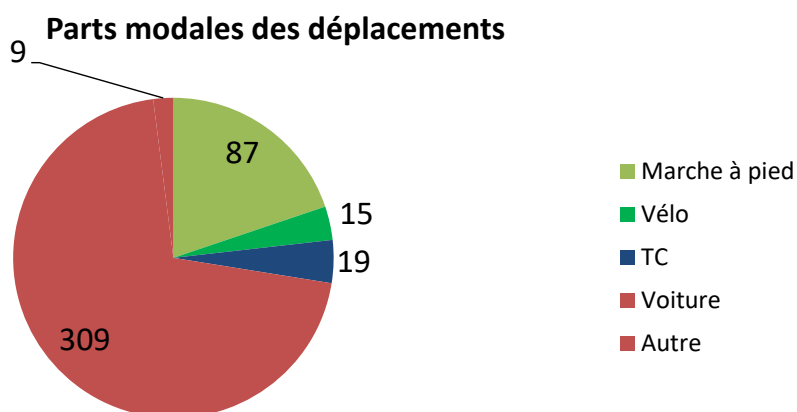


Figure 2 : Répartition modale des déplacements quotidiens générés

N'ayant pas de données précises et locales concernant les flux en période hors saison et haute saison, nous proposons de prendre comme données une commune à fort caractère touristique (Cancale–35) sur laquelle nous avons des données récentes (2022) avec des comptages réalisés sur plusieurs voies de la commune en haute et basse saisons.

En appliquant des coefficients de variation des flux en fonction des périodes, nous pouvons estimer les flux quotidiens horaires moyens par grandes périodes. Ces 309 déplacements motorisés quotidiens représentent en moyenne 12,8 déplacements par heure, avec des heures de pointe du soir plus chargées. Au final les variations entre les saisons s'observent principalement sur les heures de pointes du matin

	HPM	HC	HPS	HN
Haute saison	10	18	27	2
Basse saison	16	17	27	1

Figure 3 : estimation des flux horaires par périodes et saisons

qui verront plus de véhicules circuler en basse saison qu'en haute saison. Ces flux restent faibles et ne risquent pas d'entraîner de perturbations importantes sur les axes alentours.

Estimation des émissions de polluant dans l'air

SOURCES :

- Les données de l'outil HBEFA 3.2 de l'ADEME pour l'estimation des facteurs d'émission ;
- Les flux générés par le projet ;
- Le kilométrage moyen d'un déplacement annuel en France d'après l'enquête Nationale transport et déplacement de 2019.

D'après l'enquête ménage certifiée CEREMA, le taux de motorisation des ménages est de 1.38. Pour les 70 ménages du futur projet, cela représente 97 voitures. Il a été considéré que les 97 véhicules des personnes résidant dans le futur lotissement réaliseraient le nombre de km annuel moyen en France. Cette donnée semble surestimée s'agissant de résidences secondaire. Les données sont donc des données correspondant à un maximum d'émission. Les émissions réelles devraient être inférieures aux résultats présentés ici.

Principaux polluant en g/KM	Ratio (g/Km)	Quantité annuelle émise (en tonne)
CO ₂	168	190,66
CO	1,30	1,48
Nox	0,32	0,36
PM	0,009	0,0102

Selon l'hypothèse retenue, les 97 véhicules réaliseront 1 134 900 km. Pour cette distance, ils émettront 190.66 tonnes de CO₂, 1.48 tonne de CO, 360 kg de Nox et 1 kg de PM.

Figure 4 Emission des principaux polluant par les déplacements automobiles

Les différents indicateurs environnementaux :

CO₂ : Dioxyde de carbone – gaz incolore, inerte et non toxique, mais principal responsable des gaz à effet de serre accentuant le réchauffement climatique.

CO : Monoxyde de carbone – Gaz inodore, incolore et inflammable, mais dont l'inhalation prolongé est toxique pour la santé.

NO_x – Oxyde d'azote – Gaz odorant et très toxique émis notamment lors des phénomènes de combustion.

PM – Particules en suspension : Matières microscopiques en suspension dont les plus fines peuvent pénétrer dans l'appareil respiratoire.

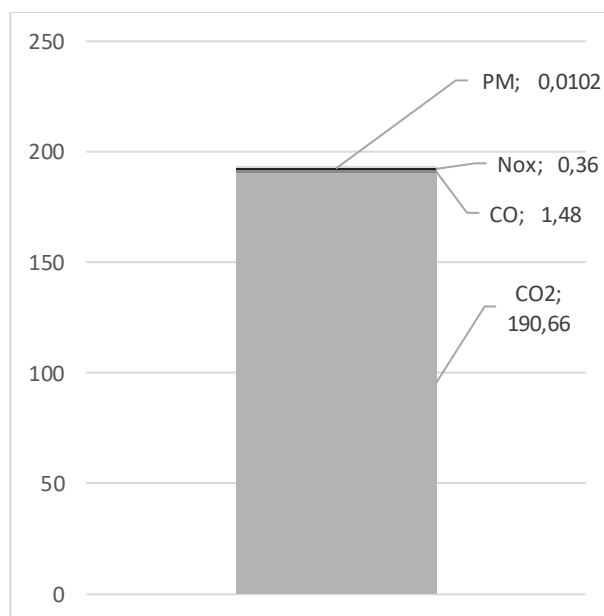


Figure 5 : Emission des principaux polluant par les déplacements automobiles